



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE PARIS

Correspondance : 1-3 Rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS

Téléphone : 01 48 09 21 45

Courriel : secretariat@paristt.com - Site Internet : www.paristt.com

RÉUNION DE LA COMMISSION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE

05 AVRIL 2016
PROCÈS VERBAL

Présents : Guillaume Decreton – Erwan Guillou – Romuald Delavergne - François Daniel – Jacques Harbonn – François Cotard – Benoit Van Es

1. But de la « réunion »

Valider les cartons jaunes donnés à Yacine GAZZAH et Ylane KAKON lors de la Journée 5 du Championnat des Jeunes par Équipes Départemental.

2. Rappel des faits

Lors de la J5 du Championnat des Jeunes par Équipes Départemental, deux cartons jaunes ont été distribués :

- d'une part le joueur Yacine GAZZAH jette sa raquette dans l'aire de jeu après avoir perdu un point.
- d'autre part le joueur Ylane KAKON jette lui aussi sa raquette dans l'aire de jeu après avoir perdu un point.

3. La discussion

Tout le monde est d'accord pour déclarer que les cartons sont mérités. François Cotard, Juge-Arbitre de l'épreuve, décide de s'abstenir.

4. La décision de la Commission

La Commission Sportive Départementale entérine le Carton Jaune donné à Yacine GAZZAH et celui donné à Ylane KAKON.

Procès Verbal établi le 5 Avril 2016 par
François Daniel
Président de la Commission Sportive Départementale du
Comité de Paris de Tennis de Table